



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33699

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les projets de réforme du lycée dans lesquels l'enseignement des sciences économiques et sociales semble lourdement menacé. Il y a quarante ans le ministère de l'éducation nationale mettait en place une nouvelle discipline, les sciences économiques et sociales (SES), dont les objectifs étaient de fournir aux élèves quelques « clés » permettant de comprendre leur environnement économique et social. Notamment le programme de première qui présente les mécanismes de marché, dans leurs effets positifs comme dans leur déréglementation, permet de toute évidence de saisir les troubles économiques que notre société vit actuellement. Or, aujourd'hui, la mise en place de la prochaine réforme qui doit entrer en vigueur à la rentrée 2009, prévoit dans cette filière une réduction des horaires ainsi que la semestrialisation des SES avec une transformation totale des contenus aboutissant à la quasi disparition de cette discipline. Devant cette volonté de marginalisation de cet enseignement, il lui demande s'il compte maintenir ou remettre en cause cette disposition dans les projets de réforme du lycée qui va à l'encontre de l'intérêt de la jeunesse et de notre pays, dans l'accès à une culture pluridisciplinaire et citoyenne et à une intégration réussie dans les études supérieures.

Texte de la réponse

Le contenu d'enseignement de la filière sciences économiques et sociales a été, effectivement, l'objet d'un travail d'analyse entrepris par une commission mandatée par Xavier Darcos, et présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France. Cette commission était invitée à faire toutes les propositions utiles pour améliorer la qualité des programmes. La prise en compte des préconisations de cette commission dont le travail s'est achevé en juillet 2008, devra s'inscrire dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique qui fait l'objet actuellement de consultations approfondies avec l'ensemble des partenaires concernés. Dès que le ministre de l'éducation nationale aura pris les décisions pour le nouveau lycée, des groupes d'experts seront nommés pour concevoir les nouveaux programmes dans toutes les disciplines, dont les sciences économiques et sociales.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33699

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2008, page 9160

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9976